

## LE CABINET BRIAND ET LES PROJETS DE M. DOUMER

C'est ce matin, comme on sait,  
que les ministres auront à  
prendre parti

Dans les milieux parlementaires  
on suppose que la crise pourra  
être évitée

La situation ministérielle a fait  
l'objet, hier, dans les milieux gou-  
vernementaux et parlementaires de  
toutes les conversations.

Côté GOUVERNEMENT : M. Briand a  
eu dans la matinée une longue con-  
versation avec M. Painlevé, M. Dou-  
mer et M. Pierre Laval.

Pendant tout l'après-midi, M. Briand  
a conféré dans les couloirs de la  
Chambre avec de nombreux députés.

Interrogé ensuite par les journalis-  
tes au moment où il quittait le  
Palais-Bourbon, il a mis au point  
ainsi les propos qui lui avaient été  
adressés au sujet du conseil des ministres  
qui se tiendra ce matin et dont  
nous avons signalé hier l'exception-  
nelle importance.

— J'ai dit et je répète que nous som-  
mes arrivés à l'extrême limite et qu'il  
faut en finir demain au conseil des  
ministres avec les projets financiers sur  
lesquels un accord doit intervenir. Je  
ferai appel à l'esprit de conciliation de  
mes collègues et j'espère qu'une entente  
sera réalisée.

— Mais si des ministres vous quittent,  
lui demanda-t-on ?

— J'en serais tout à fait contrit. Je  
ferai tout mon possible pour les retenir.  
Mais, en tout cas, je ne me croirais pas  
obligé de les suivre.

— Donc, vous ne partirez pas ?

— Je suis parti trop souvent pour par-  
tir maintenant j'ai épuisé toutes mes  
aptitudes à partir.

Côté PARLEMENT. — Tous les sénateurs  
et députés étaient d'accord pour  
déclarer qu'il fallait éviter une  
crise ministérielle. Et, cependant,  
tous ou presque tous reconnaissent  
que, dans le cas où M. Doumer main-  
tiendrait intégralement ses projets,  
l'accord entre les membres du gou-  
vernement ne s'établirait pas unanime.

Aussi ne voulait-on retenir  
comme possible que celle des hypo-  
thèses envisagées par nous hier, où  
le conseil de ce matin se prononce-  
rait, à la majorité, pour les projets  
du ministre des Finances.

L'on confirmait que M. Briand  
demanderait aux ministres hostiles  
de ne pas démissionner tant que la  
commission des finances, appelée à  
son tour à se prononcer, n'aurait pas  
fait connaître son sentiment. Et  
d'ailleurs, qui se disaient bien ren-  
seignés, affirmaient que les ministres  
« minoritaires » ne refuseraient  
pas, dans ce cas, à M. Briand, de  
rester en fonctions.

Enfin, un bruit circulait dans la  
soirée, d'après lequel le conseil des  
ministres ajournerait une fois encore  
sa décision.

Dans quelques heures, nous serons  
fixés.

## NE FUMEZ PLUS

Tel était le conseil  
que M. Dawes  
donnait  
dans son message  
aux sénateurs  
américains

COMMENCEZ DONC  
PAR DONNER L'EXEMPLE  
lui répond  
la Ligue américaine  
contre le tabac

New-York, 28 déc. (dép. Petit Paris.)  
Le général Dawes, vice-président  
des Etats-Unis, et l'un des  
principaux auteurs du plan de  
réglement des réparations qui porte  
son nom, président de droit le Sénat  
américain. Il adressa, récemment, à  
cette assemblée, un message de Noël,  
dans lequel il recommandait aux  
sénateurs de s'abstenir de tabac et de  
bière.

Le secrétaire de la Ligue anti-ta-  
bacine contre le tabac, M. Fillmore,  
prenant M. Dawes au mot, vint de  
l'inviter à donner l'exemple et à  
renoncer à fumer la pipe.

Interrogé par les journalistes au  
sujet de ce qu'il comptait faire,  
M. Dawes s'est contenté de sourire  
en continuant de fumer.

## HIER, APRES UNE HAUSSE DE COURTE DUREE LIVRE ET DOLLAR ONT BAISSE

Judi, quand se terminèrent, vers  
midi, les opérations du marché des  
changes, le livre cotait 131 85 et le  
dollar 27 19.

Hier, dès l'ouverture, les devises  
étrangères réagirent, débutant res-  
pectivement à 133 50 et 27 52. Mais  
cette tendance à la hausse fut de  
courte durée et, au cours des  
transactions de l'après-midi, livre et  
dollar s'alourdirent très sensiblement  
pour terminer, vers 18 heures,  
à 131 30 et 27 07.

## M. BRIAND A RECU HIER M. HENRY BERENGER

M. Briand a reçu hier matin  
M. Henry Bérenger, ambassadeur de  
France, avec lequel il a examiné  
l'état des négociations touchant la  
consolidation de la dette française  
envers les Etats-Unis.

M. Bérenger, qui s'est également  
entretenu, hier, avec M. Doumer,  
ministre des Finances, rejoindra son  
poste la semaine prochaine.

## LES AFFAIRES DU MAROC

### LE GÉNÉRAL BOICHUT REMPLE AU MAROC LE GÉNÉRAL NAULIN

Celui-ci est nommé commandant  
du 19<sup>e</sup> corps d'armée

Le général Boichut

Le général Boichut, commandant le 19<sup>e</sup> corps d'armée à Alger, est nommé commandant supérieur des troupes du Maroc, en remplacement du général de division Naulin, qui est nommé au commandement du 19<sup>e</sup> corps d'armée.

## M. BRIAND A RECU UNE LETTRE DU CAPITAINE CANNING

Cette nouvelle démarche de l'émis-  
saire d'Abd el Krim ne paraît-  
pas de nature à modifier l'atti-  
tude du gouvernement français

Le capitaine Gordon Canning, l'émis-  
saire d'Abd el Krim, dont nous  
avons signalé la présence à Paris,  
n'ayant pu jusqu'à présent obtenir  
d'audience d'aucune personnalité  
officielle française ayant qualité pour  
s'occuper des affaires du Maroc,  
vient d'écrire au président du Conseil.

Envoyée dimanche soir, cette lettre  
est parvenue hier matin, au Quai  
d'Orsay et M. Aristide Briand, qui a  
reçu dans la matinée M. Steeg, rési-  
dent général de France au Maroc, en  
a profité pour lui en donner connais-  
sance.

Interrogé sur le contenu de cette  
communication, le capitaine Gordon  
Canning a invoqué les convenances  
et son respect pour le chef du gou-  
vernement français pour s'abstenir  
de toute indiscrétion. Il est vraisem-  
blable, cependant, que cette démar-  
che doit avoir pour but de valoir  
les résistances rencontrées à Paris  
par l'envoyé d'Abd el Krim, résis-  
tances qu'il n'avait pas prévues, en  
fournissant à M. Briand des préci-  
sions nouvelles sur sa prétendue  
mission.

Nous avons exposé déjà les rai-  
sons pour lesquelles celle-ci ne pou-  
vait être prise au sérieux par le  
gouvernement français. Nous avons  
également publié, hier, une note offi-  
cielle espagnole déclarant qu'on tient  
à Madrid la tentative du capitaine  
Canning pour une simple manœuvre  
à laquelle il convient de n'attacher  
aucune importance. Il y a tout lieu  
de supposer, dans ces conditions, que  
la lettre adressée par lui au président  
du Conseil ne modifiera en aucune  
façon l'attitude adoptée à son égard,  
en toute connaissance de cause, dès  
le lendemain de son arrivée à Paris.

Le ministre des Affaires étrangè-  
res fera d'ailleurs, très prochainement,  
sur ce sujet une communication  
où il précisera son attitude, en  
plein accord avec le gouvernement  
de Madrid.

## SONGES DE FIN D'ANNEE

Le cauchemar de celui qui va donner des étrennes

Christine Pinault

...et le rêve doux de celle qui va en recevoir...

## M. MILLIÈS-LACROIX reste président de la commission des finances du Sénat

La gauche démocratique, qui l'avait  
sommé de démissionner, l'exclut  
de son sein

Le groupe de la gauche démocratique  
du Sénat a exclu de son sein  
M. Millières-Lacroix, membre du  
groupe, récemment élu président de  
la commission des finances.

On sait que le groupe reprochait  
à M. Millières-Lacroix de n'avoir pas  
respecté la discipline en posant sa  
candidature contre celle de M. Clé-  
mentel, candidat du groupe.

Quarante membres, sur cent cin-  
quante-quatre, assistaient à la réu-  
nion.

Devant ses quarante collègues,  
M. Millières-Lacroix a expliqué pour  
quelles raisons il avait accepté les  
suffrages qui s'étaient portés sur  
son nom.

— S'il y a de bons républicains à la  
gauche démocratique, a-t-il fait ob-  
server, il y en a aussi dans d'autres groupes.

Il a invoqué aussi des précédents,  
celui de M. Alexandre Bérard qui,  
membre du groupe, posa sa candi-  
dature à la présidence du Sénat,  
alors qu'un autre candidat avait été  
désigné par la gauche démocratique.

Le sénateur des Landes a rappelé,  
enfin, que tout son passé politique  
avait été celui d'un parfait républi-  
cain et rappelé également les ser-  
vices qu'il avait rendus à la cause de  
la démocratie.

Après avoir entendu M. Millières-  
Lacroix, et hors présence de ce der-  
nier, le groupe a décidé qu'une  
démarche serait faite par le bureau  
du groupe auprès du sénateur des  
Landes en vue de l'amener à donner  
sa démission de président de la com-  
mission des finances.

Au cas de refus, le groupe devait  
prononcer son exclusion.

La délégation, composée du prési-  
dent, M. Biennemann-Martin, MM. Ma-  
chet et Mauger, fit part à M. Millières-  
Lacroix de cette décision, devant  
laquelle il refusa de s'incliner, et  
l'exclusion du sénateur des Landes  
fut prononcée.

Un peu plus tard, M. Millières-  
Lacroix adressa à M. Biennemann-  
Martin une lettre dans laquelle il dit :

« Je ne reconnais pas le droit de  
donner ma démission de la présidence  
que je n'ai point sollicitée et à laquelle  
je n'ai point spontanément appelé les  
suffrages de mes collègues. »

Justement, d'ailleurs, que, dans les  
circonstances difficiles que nous traversons,  
l'œuvre de redressement financier qui  
incombe au Sénat doit dominer toutes  
préoccupations de partis.

Veuillez agréer, etc.

## LES FAUX BILLETS DE BANQUE FRANÇAISES fabriqués en Hongrie

LA SURETE GENERALE ENQUETE  
A L'ETRANGER

Le scandale des faux billets de  
mille francs français fabriqués par  
des Hongrois et saisis en Hollande,  
a initié M. Chiappe, directeur de la  
sûreté générale, à faire procéder par  
ses services à une enquête à l'étran-  
ger.

Cette délicate mission a été confiée  
à M. Benoît, commissaire division-  
naire et chef du service actif au  
contrôle des recherches, qui a quitté  
Paris à destination de Vienne, où il  
est probable que les nécessités de son  
enquête le conduiront également en  
Allemagne et en Hollande.

## Un cocher trouve dans sa voiture une fortune d'origine mystérieuse

Vierzon, 28 déc. (dép. Petit Paris.)  
M. Lesage, voiturier au service du  
maire de Nancy, étant de passage à  
Vierzon, entra à l'hôtel de France.

En remontant dans sa voiture  
quelques instants plus tard, il y  
trouva une liasse de titres de valeurs  
anglaises dont le montant est consi-  
dérable.

Aucun coupon n'a été détaché de  
ces valeurs depuis vingt ans.

Le voiturier a déposé sa trouvaille  
à la mairie de Vierzon.

## LE SENAT A VOTE LA LOI SUR LES LOYERS

Modifiée par la Haute Assemblée, elle  
devra revenir devant la Chambre

En deux séances, une le matin,  
une autre l'après-midi, le Sénat a  
débattu et voté, hier, la loi sur les  
loyers.

Après une discussion générale au  
cours de laquelle le rapporteur,  
M. Morand, a exprimé le regret de  
voir le Parlement obligé « de conti-  
nuer à légiférer à la petite semaine »  
en édictant une nouvelle proroga-  
tion de trois mois, et où le garde des  
Sceaux, M. René Renoult, est venu  
déclarer que la loi proposée est  
absolument nécessaire, on est passé  
à l'examen des articles.

On adopte sans discussion, après  
une courte intervention de M. Ma-  
zurier, l'article 1<sup>er</sup>, qui pose le prin-  
cipe de la loi en stipulant que les  
dispositions des lois des 31 mars 1922,  
29 décembre 1923, 2 novembre 1924 et 26  
avril 1925, auront effet jusqu'au  
1<sup>er</sup> avril 1926.

L'article 2 règle la procédure des  
prorogations dont l'article premier  
pose le principe. Il décide que les  
locaux industriels et commerciaux  
seront compris dans la loi nouvelle  
au même titre que les locaux d'ha-  
bitation. De plus, il institue la pro-  
rogation de droit qui remplacera  
désormais la prorogation facultative.

M. Henry Roy est d'avis qu'il ne  
faut créer ni droits nouveaux, ni  
charges nouvelles. Il demande le  
maintien du statu quo jusqu'au  
1<sup>er</sup> avril prochain.

Cette opinion, acceptée par la com-  
mission et par le gouvernement, fait  
que l'article 2 est mis aux voix par  
division.

La première partie en est ainsi  
conçue :

« Les locaux ou occupants de bonne  
foi des locaux d'habitation ou des locaux  
à usage professionnel, industriel ou  
commercial, en possession des lieux loués  
au 1<sup>er</sup> janvier 1926, en vertu soit d'un  
contrat de location, soit d'une proroga-  
tion même expirée, seront maintenus en  
possession, sans avoir à remplir aucune  
formalité jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 1926. »

Elle est adoptée à main levée.

Nonobstant tous congés et toutes dé-  
missions judiciaires ayant pour objet  
de fixer au 1<sup>er</sup> janvier 1926 la fin de la  
prorogation ou de l'occupation, congés  
et décisions judiciaires dont les effets  
sont nés par suite de plein droit au  
1<sup>er</sup> avril 1926.

A ce sujet, M. Penancier propose  
d'ajouter après les mots « tous  
congés » les mots « tous accords »  
afin d'empêcher que le bénéfice de la  
loi nouvelle ne soit refusé aux loca-  
taires qui se sont accordés avec leur  
propriétaire.

L'addition proposée par M. Penan-  
cier, acceptée par le gouvernement  
et la commission est adoptée à main  
levée.

Le dernier paragraphe de la  
deuxième partie de l'article 2 est  
également adopté avec l'adjonction  
suivante : « sous réserve de la  
faculté pour le juge d'accorder un  
délai de grâce ».

Puis, après une longue discussion,  
à laquelle prennent part un grand  
nombre de sénateurs qui, tous,  
demandent des précisions sur des cas  
d'espèces, le Sénat adopte l'article 2 ;  
puis, sans l'ombre de discussion, l'ar-  
ticle 3, qui rend la loi nouvelle appli-  
cable à l'Alsace et à la Lorraine, ainsi  
qu'à l'Algérie.

Enfin, l'ensemble du projet est  
ensuite voté à main levée.

Modifié par le Sénat, le projet devra  
revenir en discussion devant la  
Chambre. Mais les changements qu'y  
a apportés la Haute Assemblée n'en  
affaiblissent ni le sens ni la portée.

Il est donc à peu près certain que le  
nouveau texte sera adopté par la  
Chambre. Et le haut commissaire aux  
Loyers, M. Lévassour, a déclaré après  
la séance qu'il insisterait auprès de  
ses collègues du Palais-Bourbon pour  
qu'ils ratifient le texte du Sénat.

## LA SEINE EN CRUE

Le Seine marque de nouveau un  
mouvement de crue. En amont, on  
présume que les cotes pourront  
atteindre demain mercredi 3 m. 10 à  
Montereau, 3 m. 25 à Melun, 2 m. 55  
à Corbeil.

Dans la traversée de Paris, on  
prévoit, pour la même journée, la  
cote de 3 m. 40 au pont d'Austerlitz ;  
au barrage de Bezons, 4 m. 20. Ces  
cotes étaient hier matin de 3 m. 02 à  
Austerlitz et 3 m. 80 à Bezons.

En aval de la capitale, on prévoit  
pour jeudi les cotes suivantes :  
Mantes 4 m. 90 ; Vernon 3 m. 90.

L'Aisne, à Pontavert, pourra  
atteindre jeudi 3 m. 40 contre 2 m. 85  
hier matin ; l'Oise, au barrage de  
Venette 4 m. 40 le 1<sup>er</sup> janvier contre  
3 m. 74 hier matin.

On signale que la Marne et ses  
affluents sont en forte crue. D'autre  
part, l'Yonne et ses affluents, notam-  
ment le Cousin et la Cure, ont éga-  
lement débordé. Mais on espère que  
leur montée aura atteint son maxi-  
mum ce matin.

Melun, 27 déc. (dép. Petit Parisien.)  
La crue de la Seine continue avec  
régularité.

Les barrages avaient déjà été  
abaissés, le 23 décembre, et le niveau  
avait été ainsi ramené à 2 m. 72 ;  
mais, les pluies persistant, la hauteur  
des eaux a atteint 2 m. 93, 3 mètres,  
puis 3 m. 47.

Les barrages des Vives-Eaux et de  
la Citangueux durent être abaissés  
le niveau, un instant ramené à  
3 m. 10, s'éleva, depuis vingt-quatre  
heures, avec rapidité.

## Au cours d'un duel à l'épée une personnalité portugaise succombe à une crise cardiaque

Lisbonne, 28 déc. (dép. Petit Paris.)  
Un duel à l'épée a eu lieu, aujour-  
d'hui, entre M. Silva, président  
du conseil municipal, et M. Antonio  
Centeno, directeur d'une compagnie  
de gaz. A la seconde reprise, M. Silva  
s'est effondré et a expiré, succombant  
à une crise cardiaque.

## PARIS AURA DESORMAIS DU LAIT FRAIS EN QUANTITE SUFFISANTE

AN COURS DE SON ENQUETE sur le  
pénurie de lait frais à Paris, le ser-  
vice de la répression des fraudes  
a surveillé certains livreurs. Des  
procès-verbaux viennent d'être dressés  
contre quinze garçons laitiers qui,  
à l'insu des sociétés qui les em-  
ploient, vendaient dans les bars, les  
cafés et les pâtisseries une partie  
du lait destiné à la consommation.  
Ce lait était vendu à 1 fr. 20 le litre,  
alors qu'il aurait dû être cédé aux  
crémiers au prix de 1 fr. 08.

Avant de transmettre au parquet  
la procédure relative à ces agisse-  
ments indécents, M. Lavyssé, chef  
de la répression des fraudes, a réuni  
les directeurs des sociétés laitières,  
le président du syndicat des crémiers  
et le secrétaire du syndicat des gar-  
çons laitiers pour un nouvel examen  
de la situation. Il a été décidé que  
les besoins de la crémérie en lait  
frais seraient satisfaits avant tout.  
Le surplus des arrivages sera livré  
aux cafetiers et pâtisseries, qui ont  
toutes les possibilités pour se pro-  
curer du lait condensé.

Dans ces conditions, il semble que  
la consommation de Paris doive être  
dés maintenant largement assurée.

## L'UN DES FRÈRES EDNOS AU COURS D'UN EXERCICE DE TRAPEZE FAIT UNE CHUTE MORTELLE A DIJON

Dijon, 28 déc. (d. Petit Parisien.)  
Deux gymnastes, les frères Ednos,  
donnaient, hier, une représentation  
au théâtre municipal. L'un d'eux,  
suspendu par la mâchoire à un tra-  
peze, tenait à bout de bras un autre  
trapeze sur lequel son frère exé-  
cutait des exercices.

Les frères Ednos  
(Marcel, qui est tué, est marqué d'une X)

tail des exercices. Le crochet de  
l'appareil qu'il serrait entre ses dents  
se brisa et les deux hommes s'abat-  
tèrent d'une hauteur de cinq mètres.

On s'empressa autour des trapezes.  
L'un d'eux était tombé sur son  
frère et en fut quitte pour une forte  
commotion. Mais l'autre, qui avait  
une fracture de la colonne vertébrale,  
mourut peu après avoir été trans-  
porté à l'hôpital.

Le défunt s'appelait de son vrai  
nom Marcel Lalonde, né à Elbeuf, le  
23 juin 1896. Il habitait chez ses  
parents, 6, rue Vassou, à Clichy.

## RAYMOND SAUNIER FINIT PAR AVouer QU'IL S'EST JETE DU TRAIN

Tout en larmes, il a déclaré que,  
« pour faire la fête » il avait  
prélevé 8.000 francs sur la  
somme qui lui avait été confiée

Après avoir affirmé qu'il avait caché  
le produit de son vol dans un tas  
de sable près de la gare d'Austerlitz  
il a reconnu avoir dilapidé l'argent  
qu'il s'était approprié

Angoulême, 28 déc. (de not. env. sp.)  
Les contradictions relevées par  
les enquêteurs dans les déclarations  
du jeune Raymond Saunier lais-  
saient pressentir un coup de théâtre.  
Le mystère est maintenant  
éclairci : le jeune boucher parisien  
avait bien mystifié la justice.

Longtemps, Saunier interrogé par  
M. Fougère, commissaire de la bri-  
gade mobile de Bordeaux, s'efforçait  
de maintenir la version de l'agres-  
sion dont il avait été soi-disant vic-  
time. Mais, s'empêtrant dans les  
mensonges et dans les invraisem-  
blances, que le magistrat relevait  
impitoyablement, le jeune homme se  
décida à faire des aveux. Il déclara  
finalement en sanglots et dit à M.  
Fougère :

— Vous avez raison de douter de moi.  
Il n'y a pas eu d'attentat. C'est moi qui  
me suis jeté du train.

Puis il fit les déclarations sui-  
vantes :

— Avant mon départ de Paris, j'avais  
prélevé 8.000 francs sur les 9.000 que  
m'avait confiés mon patron, M. Mallard.  
J'avais caché cette somme dans un tas de  
sable, près de la gare d'Austerlitz, sur  
un chantier. Déjà à faire la fête, je  
comptais la reprendre à mon retour.

Mais, en cours de route, je songeai  
qu'il me serait difficile d'expliquer la  
disparition des 8.000 francs. Alors j'im-  
aginai de simuler un attentat. J'attendis  
le moment propice où le train, gravissant  
une rampe, près de Moulins, avait  
beaucoup ralenti sa marche. Puis je me  
laissai aller doucement sur le ballast.

Invité à indiquer avec précision  
l'endroit où il avait caché le produit de  
son vol, Raymond Saunier s'est  
d'abord refusé. Mais il a dû renon-  
cer à cette suite fautive de la cachette  
et reconnaître qu'il avait dilapidé  
les 8.000 francs avant son départ de  
Paris.

Le jeune boucher, dont les bleus-  
sure sont superficielles, a été écroué  
sous l'inculpation d'outrages à ma-  
gistrat.

## A PARIS

La sûreté générale fouille sans succès des tas  
de sable dans les environs de la gare  
d'Austerlitz

Dès qu'il eut, hier, connaissance  
des déclarations selon lesquelles  
Saunier avait enfoui 8.000 francs aux  
abords de la gare d'Austerlitz,  
M. Delange, contrôleur des recher-  
ches à la sûreté générale, dépêcha  
plusieurs inspecteurs avec mission  
d'opérer des fouilles dans les tas de  
sable pouvant se trouver aux abords  
des chantiers des environs de la gare  
d'Austerlitz. Armés de pelles, les  
inspecteurs remuèrent maints cubes  
de sable, mais sans rien découvrir.

L'enquête menée auprès des cama-  
rades parisiens de Raymond Saunier  
semble établir que l'astucieux jeune  
homme avait prémédité son acte. Son  
voisin de chambre à l'hôtel situé 25,  
rue du Pont-de-Flandre, M. Félix  
Honrichhausen, a rapporté certains  
propres, assez obscurs, tenus, avant  
son départ de la capitale, par Ray-  
mond Saunier, mais que l'aventure  
de Moulins explique clairement  
aujourd'hui.

L'impression de M. Mallard  
La nouvelle des aveux de Raymond  
Saunier, que nous communiquons  
dans la soirée à M. Mallard, jette  
celui-ci dans une stupefaction pro-  
fonde.

Vous m'en voyez abasourdi ! dé-  
clare-t-il. J'avais la plus grande con-  
fiance en cet enfant, confiance justifiée  
d'ailleurs, depuis qu'il travaillait avec  
moi, car sa parfaite honnêteté. Je lui ai  
confié, maintes fois, des sommes im-  
portantes, soit pour le régler, soit pour  
une banque, soit pour des clients. Il em-  
portait les billets dans sa poche ; il avait  
eu toute facilité pour en distraire un ou  
plusieurs et simuler une perte. Jamais  
il ne s'est produit un erreur !

Un de mes amis allant partir au ré-  
giment, je me proposais de le remplacer,  
dans la tenue de la caisse qu'il assurait,  
par le jeune Raymond. C'est vous dire  
ma confiance. Je me demande à quelle  
aberration a été le malheureux enfant,  
qui, pour une misérable somme, compro-  
met ainsi son avenir.

Et M. Mallard conclut en assurant  
que le douloureux étonnement de  
M. Larivière, oncle du jeune homme,  
ne doit pas être moindre, car il lui  
avait voué une affection véritablement  
paternelle.

## LE RAID GENÈS-RIO DE JANEIRO SEMBLE COMPROMIS

L'hydravion de l'italien Casagrande a été  
encore endommagé à Casablanca

Casablanca, 28 déc. (dép. Radio.)  
L'hydravion de l'aviateur italien  
Casagrande, qui avait déjà subi, il y  
a deux jours, quelques avaries par  
suite de la tempête, a rompu ce ma-  
tin ses amarres.

Des travaux sont actuellement  
entrepris pour tenter le renforce-  
ment de l'appareil qui est couché  
dans l'eau et dont la coque est dé-  
foncée et une aile déchirée.

Il semble bien que le raid Gènes-  
Rio de Janeiro entrepris par l'avia-  
teur va se trouver de ce fait irré-  
médiablement compromis.

## ALAN COHAM CONTINUE SON VOYAGE AERIEN EN EGYPT

Londres, 28 déc. (dép. Petit Parisien.)  
L'aviateur anglais Alan Cohan,  
après avoir passé les fêtes de Noël  
à Karthoum, a quitté cette ville  
aujourd'hui, à destination de Mala-  
kal, au sud de l'Egypte.

Pressé de questions, Charles Picot-  
in ne put fournir d'autres précisions  
sur sa prophétie, ainsi que sur les  
lieux



# LE PETIT PARISIEN

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES SPÉCIAUX DU Petit Parisien ET DU Times

## LE DIFFEREND RUSSO-AFGHAN EST SUIVI A LONDRES ATTENTIVEMENT

Avant de violer la frontière afghane, le gouvernement soviétique avait demandé à Kaboul une rectification de frontière.

Londres, 28 déc. (dép. Petit Parisien.) — Bien que non officiellement confirmée, l'attaque du poste de Dargab, sur la frontière nord-est de l'Afghanistan, par des troupes soviétiques, est considérée à Londres comme un fait très probable.

Dans les cercles diplomatiques anglais, on a la révélation pour l'instant aux proportions d'une escarmouche entre la garde du poste et des bandes de radeurs locaux. On fait d'ailleurs remarquer que la région de la rivière Osus, où se trouve la localité de Dargab, a été le théâtre d'incursions et de raids de la part des mêmes agresseurs.

A l'origine de ces combats, il y a toutefois un litige russo-afghan, les Soviétiques réclamant une rectification de la frontière qui leur assurerait la possession d'une zone de vignobles fameux dans toute l'Asie. On ignore encore si l'émir d'Afghanistan, ami et protégé de l'Angleterre, consentira à la modification demandée par Moscou ou s'il entreprendra de rétablir la situation en envoyant sur les lieux les deux armées.

Le différend afghan est un litige tampon entre l'Inde et les provinces caucasiennes, contrôlées par Moscou, on comprend l'intérêt avec lequel on suit à Londres les développements de ces incidents.

## REINFORCÉS AFGHANS ENVOYÉS A LA FRONTIÈRE

Kaboul, 28 décembre (dép. Havas.) — Des renforts afghans ont été envoyés en direction de Dargab, à la rencontre des bandes bolchevistes qui ont franchi la frontière. L'émir a fait appel au patriotisme dans un discours qu'il a prononcé à la mosquée.

## LA SITUATION EN SYRIE

Beirouth, 28 déc. (dép. Times.) — Les pourparlers de paix sont momentanément arrêtés. Soliman el Atrache aurait pu accepter un accord sans trop de difficultés, mais il se trouve lié par ses engagements vis-à-vis des nationalistes de Damas, qui, de leur côté, ont conclu un covenant avec le comité palestinien. On se trouve donc en présence d'une situation extrêmement compliquée.

## LE POSTE DE KADEM REPUSSE UNE ATTAQUE

Beirouth, 28 décembre (dép. Havas.) — Le poste de Kadem a été attaqué sans que les assaillants puissent obtenir aucun résultat. La voie Damas avait été coupée au kilomètre 4. Les communications ont été rétablies à midi.

Dans le Djebel Druse, les cheikhs déjà manifestés de la mauvaise humeur; ils sont travaillés par les Druses, dont le chef parait maintenant être Abdel Arslan.

De Homs, on annonce que l'on craint une attaque des bandes de Nebek, du côté du Soudan. Hairs, le commandant de Hama, qui a la soumission des Maquis, a été mal accueilli par les antimandataires. Mais les Modjeds, qui forment 80 0/0 de la population, ont approuvé la soumission avec joie.

Damas, 28 décembre (dép. Havas.) — La colonne Vergne poursuit sa progression sans incident. Le reste de la Syrie est calme.

A Hasbaya, le mouvement de soumission s'accroît.

## LE CONFLIT DE L'ANTHRACITE AUX ETATS-UNIS TOUCHE A SA FIN

Députés des patrons et des mineurs se sont réunis aujourd'hui à New-York.

New-York, 28 déc. (dép. Petit Parisien.) — Le conflit qui depuis quatre mois met aux prises les mineurs et les patrons de mines d'anthracite semble enfin dans la voie de conciliation, après de multiples tentatives de médiation qui, toutes, aboutissent à des échecs. Des pourparlers directs ont été organisés entre les mineurs et les patrons, et les deux camps ont accepté de se réunir à New-York pour la conférence de New-York. Il semble que les mineurs acceptent de reprendre immédiatement le travail à leurs anciens salaires, et que les patrons consentent à leur garantir jusqu'au 1er septembre prochain, de leur côté, les patrons consentiront à la nomination d'une commission mixte qui serait chargée d'examiner les conditions financières et les conditions de travail des mineurs.

Dans ces conditions et aussi sous la pression du public et des industriels du bassin de Pennsylvanie, gravement atteints dans leurs intérêts, un accord se fera sans doute, sans attendre la conférence de New-York. Il semble que les mineurs acceptent de reprendre immédiatement le travail à leurs anciens salaires, et que les patrons consentent à leur garantir jusqu'au 1er septembre prochain, de leur côté, les patrons consentiront à la nomination d'une commission mixte qui serait chargée d'examiner les conditions financières et les conditions de travail des mineurs.

Dans ces conditions et aussi sous la pression du public et des industriels du bassin de Pennsylvanie, gravement atteints dans leurs intérêts, un accord se fera sans doute, sans attendre la conférence de New-York. Il semble que les mineurs acceptent de reprendre immédiatement le travail à leurs anciens salaires, et que les patrons consentent à leur garantir jusqu'au 1er septembre prochain, de leur côté, les patrons consentiront à la nomination d'une commission mixte qui serait chargée d'examiner les conditions financières et les conditions de travail des mineurs.

Dans ces conditions et aussi sous la pression du public et des industriels du bassin de Pennsylvanie, gravement atteints dans leurs intérêts, un accord se fera sans doute, sans attendre la conférence de New-York. Il semble que les mineurs acceptent de reprendre immédiatement le travail à leurs anciens salaires, et que les patrons consentent à leur garantir jusqu'au 1er septembre prochain, de leur côté, les patrons consentiront à la nomination d'une commission mixte qui serait chargée d'examiner les conditions financières et les conditions de travail des mineurs.

Dans ces conditions et aussi sous la pression du public et des industriels du bassin de Pennsylvanie, gravement atteints dans leurs intérêts, un accord se fera sans doute, sans attendre la conférence de New-York. Il semble que les mineurs acceptent de reprendre immédiatement le travail à leurs anciens salaires, et que les patrons consentent à leur garantir jusqu'au 1er septembre prochain, de leur côté, les patrons consentiront à la nomination d'une commission mixte qui serait chargée d'examiner les conditions financières et les conditions de travail des mineurs.

Dans ces conditions et aussi sous la pression du public et des industriels du bassin de Pennsylvanie, gravement atteints dans leurs intérêts, un accord se fera sans doute, sans attendre la conférence de New-York. Il semble que les mineurs acceptent de reprendre immédiatement le travail à leurs anciens salaires, et que les patrons consentent à leur garantir jusqu'au 1er septembre prochain, de leur côté, les patrons consentiront à la nomination d'une commission mixte qui serait chargée d'examiner les conditions financières et les conditions de travail des mineurs.

Dans ces conditions et aussi sous la pression du public et des industriels du bassin de Pennsylvanie, gravement atteints dans leurs intérêts, un accord se fera sans doute, sans attendre la conférence de New-York. Il semble que les mineurs acceptent de reprendre immédiatement le travail à leurs anciens salaires, et que les patrons consentent à leur garantir jusqu'au 1er septembre prochain, de leur côté, les patrons consentiront à la nomination d'une commission mixte qui serait chargée d'examiner les conditions financières et les conditions de travail des mineurs.

Dans ces conditions et aussi sous la pression du public et des industriels du bassin de Pennsylvanie, gravement atteints dans leurs intérêts, un accord se fera sans doute, sans attendre la conférence de New-York. Il semble que les mineurs acceptent de reprendre immédiatement le travail à leurs anciens salaires, et que les patrons consentent à leur garantir jusqu'au 1er septembre prochain, de leur côté, les patrons consentiront à la nomination d'une commission mixte qui serait chargée d'examiner les conditions financières et les conditions de travail des mineurs.

Dans ces conditions et aussi sous la pression du public et des industriels du bassin de Pennsylvanie, gravement atteints dans leurs intérêts, un accord se fera sans doute, sans attendre la conférence de New-York. Il semble que les mineurs acceptent de reprendre immédiatement le travail à leurs anciens salaires, et que les patrons consentent à leur garantir jusqu'au 1er septembre prochain, de leur côté, les patrons consentiront à la nomination d'une commission mixte qui serait chargée d'examiner les conditions financières et les conditions de travail des mineurs.

Dans ces conditions et aussi sous la pression du public et des industriels du bassin de Pennsylvanie, gravement atteints dans leurs intérêts, un accord se fera sans doute, sans attendre la conférence de New-York. Il semble que les mineurs acceptent de reprendre immédiatement le travail à leurs anciens salaires, et que les patrons consentent à leur garantir jusqu'au 1er septembre prochain, de leur côté, les patrons consentiront à la nomination d'une commission mixte qui serait chargée d'examiner les conditions financières et les conditions de travail des mineurs.

Dans ces conditions et aussi sous la pression du public et des industriels du bassin de Pennsylvanie, gravement atteints dans leurs intérêts, un accord se fera sans doute, sans attendre la conférence de New-York. Il semble que les mineurs acceptent de reprendre immédiatement le travail à leurs anciens salaires, et que les patrons consentent à leur garantir jusqu'au 1er septembre prochain, de leur côté, les patrons consentiront à la nomination d'une commission mixte qui serait chargée d'examiner les conditions financières et les conditions de travail des mineurs.

Dans ces conditions et aussi sous la pression du public et des industriels du bassin de Pennsylvanie, gravement atteints dans leurs intérêts, un accord se fera sans doute, sans attendre la conférence de New-York. Il semble que les mineurs acceptent de reprendre immédiatement le travail à leurs anciens salaires, et que les patrons consentent à leur garantir jusqu'au 1er septembre prochain, de leur côté, les patrons consentiront à la nomination d'une commission mixte qui serait chargée d'examiner les conditions financières et les conditions de travail des mineurs.

Dans ces conditions et aussi sous la pression du public et des industriels du bassin de Pennsylvanie, gravement atteints dans leurs intérêts, un accord se fera sans doute, sans attendre la conférence de New-York. Il semble que les mineurs acceptent de reprendre immédiatement le travail à leurs anciens salaires, et que les patrons consentent à leur garantir jusqu'au 1er septembre prochain, de leur côté, les patrons consentiront à la nomination d'une commission mixte qui serait chargée d'examiner les conditions financières et les conditions de travail des mineurs.

## LA DETTE FRANÇAISE ENVERS LES ETATS-UNIS

Un député américain demande des conditions favorables pour la France

Washington, 28 décembre (dép. New York Herald.) — Une résolution demandant qu'il soit fait à la France pour le règlement de sa dette des conditions aussi douces que celles accordées aux autres nations débiteurs a été préparée par le représentant A. Platt Andrews, du Massachusetts, qui fut assistant secrétaire à la Trésorerie. On dit que plusieurs membres de la commission des dettes sont favorables à cette résolution. M. Andrews croit que le Congrès lui fera bon accueil et qu'un tel vote assurerait le succès des négociations à venir.

## LES DETTES ITALIENNES

LA DÉLÉGATION ITALIENNE VA SE RENDRE A LONDRES

Londres, 28 décembre (dép. Havas.) — Les négociations pour la consolidation de la dette italienne envers la Grande-Bretagne commenceront lundi prochain. La délégation italienne est attendue à la fin de la semaine.

L'anniversaire du président Wilson sera célébré en Amérique par 500 banquets

New-York, 28 décembre (dép. Radio.) — On célébrera demain l'anniversaire de la naissance du président Wilson. Dans le pays entier plus de 500 banquets sont organisés à cette occasion. Le principal aura lieu à New-York, à l'hôtel Astor, sous la présidence effective de M. Norman H. Davis, sous-secrétaire d'Etat pendant la dernière partie de l'administration du président Wilson, et actuellement président de la fondation Woodrow Wilson.

## Les Etats-Unis et le désarmement

Washington, 28 déc. (dép. Havas.) — Le département d'Etat est en train d'examiner les détails qu'il vient de recevoir du ministre des Etats-Unis à Berne concernant la conférence de désarmement qu'il est question de réunir à Genève.

## DÉRAILLEMENT EN ESPAGNE

Madrid, 28 décembre (dép. Havas.) — Le rapide Madrid-Carthagène a déraillé entre les gares de Cieza et de Blanca.

Le mécanicien a été tué. Le chauffeur et quelques voyageurs ont été blessés.

## LES OPERATIONS AU MAROC

Fes, 28 décembre (dép. Radio.) — Groupement de Fes. — Un rassemblement ennemi a été dispersé par nos troupes. Une importante victoire a été remportée. Nos troupes ont occupé la crête nord d'Ouled-Ghezal et repoussé une tentative de réaction ennemie. Nos troupes ont occupé Imghed, au nord de Sker, dans la nuit du 27 au 28 décembre.

Groupement de Taza. — Une nouvelle opération menée par deux groupes de partisans, qui ont quitté d'une part, la base de Tizi-Ouzal et de l'autre part, celle de Souk-el-Selt et d'Anjour et ont comme objectif Sud-Ouest, sous les fractions Guezzani encore sous-jugues, a commencé ce matin. Cette action est appuyée par l'artillerie et l'aviation et soutenue par des forces régulières.

Un groupe de partisans Att Goussou sous les ordres du colon Haddou et d'un officier de renseignements a rejoint avant-hier matin le Haut-Ouedgha, afin d'appuyer éventuellement les partisans sous-jugues. Cinquante-sept familles du Haut-Ouedgha ont fait leur soumission.

La menace de conflit minier paraît écartée dans le Borinage

Bruxelles, 28 décembre (dép. P. Parisien.) — Le retardum organisé par les mineurs afin de se prononcer pour ou contre la baisse proposée dans les salaires n'est pas encore complètement connu; toutefois les votes déjà recueillis, notamment dans le Borinage, permettent de prévoir des résultats qui ne conduiront qu'à un redoublement de la lutte.

## LE SCANDALE HONGROIS DES FAUX BILLETS FRANÇAIS

Des personnalités officielles hongroises ont collaboré avec les faux monnayeurs

Vienne, 28 décembre (dép. Petit Parisien.) — Le journal Morgen publie de nouvelles révélations sur le scandale des faux billets de mille francs français fabriqués par des Hongrois et saisis en Hollande. Il est établi que le colonel Jankevitch, chef principal inculpé, qui est, comme on l'a annoncé, le beau-frère de l'actuel ministre de la Guerre hongrois Czaky, transporta lui-même les billets, muni d'un passeport diplomatique. Le Morgen estime qu'il s'agit d'un acte de trahison et qu'il a la fois d'une manœuvre de certains milieux patriotes pour faire baisser le franc et un moyen de procurer des ressources à l'agitation réactionnaire nationaliste.

La personnalité du ministre de l'Intérieur hongrois aurait fait, cet été, des ouvertures dans ce sens à un ami qui en informa un journal socialiste de Budapest.

« Les clichés, aurait dit alors cette personnalité à son interlocuteur, sont entre les mains du professeur Meszars, tandis que le papier est attendu d'Allemagne ».

Le professeur Meszars est bien connu à Vienne, où il fut arrêté en 1922 pour avoir fabriqué des billets de cinq cents couronnes tchèques et des billets de cent couronnes tchèques.

La propagande irrédentiste slovaque. Il fut alors mis en liberté à la demande du gouvernement hongrois et reçut une chaire à l'Université de Budapest.

Bruxelles, 28 décembre. — Au cours d'une discussion, Alexandre Sorlet a été tué par un de ses voisins. Sa femme a été grièvement blessée.

Le ministre de la Défense nationale a annoncé que le service militaire serait réduit à dix mois.

Berlin. — Au cours des fêtes de la Noël, la police a arrêté un enregistré étranger accusé de suicide ou tentatives de suicide.

Londres. — Rodger Kipling fait de rapides progrès dans la composition d'un roman.

Athènes. — Le gouvernement grec a décidé de créer un sous-secrétariat d'Etat de la dette nationale afin d'intensifier son action contre les fautes monétaires.

New-York. — Une vague de froid sévit sur le Nord des Etats-Unis. On signale neuf décès à Chicago et à New-York.

Buenos-Ayres. — L'incendie qui a éclaté dans un dépôt de pétrole menace de gagner d'autres dépôts et docks.

Vatovine. — La loi sur la réforme agraire a été adoptée par la Diète.

## LA SEANCE DE NUIT A LA CHAMBRE

L'IMMIGRATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE

La séance de nuit s'est ouverte à 21 h. 30, sous la présidence de M. Ferdinand Buisson. Le débat sur le budget du Travail continue.

M. Henriot, regrette qu'il n'y ait pas en France une politique de l'immigration.

Le résultat, dit-il, c'est qu'il y a actuellement trois millions d'ouvriers étrangers en France et que la main-d'œuvre est sursaturée.

M. Evrard signale que cela existe dans le Nord. Il craint que cette situation ne comporte quelque danger en cas de crise économique.

Citant les chiffres tirés d'une enquête récemment poursuivie dans la corporation du bâtiment, M. Henriot relève que pour la région parisienne la proportion des ouvriers étrangers va de 80 à 100 0/0.

Pour remédier à une situation qu'il déplore et dont il redoute les conséquences, le député communiste soutient qu'il faut arrêter l'immigration.

M. Nogaro, rapporteur du budget du Travail, estime qu'il faut voter les crédits pour les services d'immigration qu'il propose à la Chambre à la fin de l'année.

M. Desjardins se plaint à son tour des défauts de la politique suivie en matière d'immigration. Il déplore, en surplus, que dans les régions libérées on emploie de trop fortes proportions d'étrangers pendant que les ouvriers français sont réduits au chômage.

M. Chastanet qui interrompait avec persistance est rappelé à l'ordre.

M. Desjardins poursuit en affirmant que nombre d'ouvriers étrangers travaillent actuellement en France ne sont pas en règle avec les lois réglementant l'immigration.

M. Barthe s'élève contre l'emploi abusif de la main-d'œuvre étrangère dans les régions viticoles où il va jusqu'à 80 0/0. Il demande au ministre de prendre des mesures en conséquence.

« Question délicate et irritante que celle de l'immigration », M. Duraufour le souligne, en même temps que le peu de développement des moyens dont il dispose à ce point de vue.

« La politique du ministère du Travail, ajoute-t-il, doit être toute de prudence. Il y a sursaturation de main-d'œuvre dans le Nord, 120 0/0, 120 0/0 nous avons introduit 2 millions de travailleurs étrangers et il n'apparaît pas que le chômage se soit pour cela manifesté ».

M. Duraufour conclut en annonçant qu'un projet de loi est en préparation au sujet de l'emploi de la main-d'œuvre étrangère.

M. Michel Missoffe souhaite qu'en attendant le vote de ce projet de loi on veille à ce qu'aucun étranger ne puisse exercer une profession où un chômage est constaté et à ce qu'aucun étranger venu en France ne puisse changer de profession.

M. MARCEL CACHIN. — Nous avons en France un nombre élevé d'ouvriers étrangers. Il n'y a pas de chômage pour l'instant, mais un véritable danger se cache sous ce pays comme elle est passée sur d'autres. Dans ce cas, quelle sera la politique du gouvernement, si l'on veut éviter ce qu'on a vu ailleurs : les ouvriers français en lutte avec les ouvriers étrangers sur le marché du travail ?

M. Gaston Muller, député communiste de la Seine, regrette le défaut de contrôle de la main-d'œuvre étrangère et critique l'action des inspecteurs du travail.

M. Duraufour. — Les inspecteurs du travail ont représenté un véritable danger dans le corps des fonctionnaires. Ce que l'on peut dire pour l'instant c'est qu'ils sont en nombre insuffisant. Nous ne comptons que 130 inspecteurs du travail pour 800.000 établissements à surveiller.

M. Duraufour indique qu'en 1929 les inspecteurs du travail ont relevé 2.140 contraventions pour infraction à la loi du huit heures : en 1928, 6.747; en 1924, 42.109; en 1925, on peut dire que plus de 16.000 contraventions ont été déjà relevées.

M. Barbérot demande que des crédits plus importants soient ouverts aux coopératives. M. Alexandre Duval insiste en faveur des petits artisans.

Répondant à M. Masson, député socialiste du Finistère, qui réclame en faveur des pensionnés de la loi de 1910 sur les retraites ouvrières et paysannes, soit un relèvement de taux, soit l'allocation d'une indemnité de vie chère, M. Duraufour indique que le produit de la loi de 1910 sur les retraites s'est élevé de 900.000 francs et pendant le premier trimestre 1925 de 600.000 francs.

Cela prouve, ajoute-t-il, que le public reste attaché à la formule des retraites ouvrières et paysannes.

Le ministre du Travail ajoute que l'on pourra utilement examiner quel sort sera fait aux bénéficiaires de la loi de 1910 dans le cadre de la loi sur les assurances sociales, quand celle loi entrera en discussion devant la Chambre.

M. Lamoureux, rapporteur général, rappelle que le budget est actuellement en déficit de 4 milliards.

« Si nous adoptons la mesure proposée pour les retraites ouvrières, ajoute-t-il, c'est une dépense qui se traduira par plusieurs centaines de millions ».

On nous demande de procéder à de nouvelles compressions sur le budget. Je demande à nos collègues socialistes d'attendre que la restauration de nos finances soit un fait accompli.

Le renvoi à la commission est ordonné par 552 voix contre 46.

Avant rappelé qu'en 1922 des allocations avaient été accordées aux accidentés du travail régis par la loi de 1898, à la condition que l'accident soit survenu postérieurement au 5 août 1920, M. Evrard attire l'attention du gouvernement sur la nécessité qu'il y a à régler la situation des accidentés de la période antérieure.

Cette réforme, ajoute-t-il, coûtera 9 millions 500.000 francs par an. Je ne vous demande pas de l'insérer au chapitre du budget, mais je suis persuadé qu'on peut trouver la

somme nécessaire au fonds des garanties... Je promets d'insister auprès du ministre des Finances pour que la réforme demandée soit réalisée.

A minuit 30, M. Bovier-Lapierre demande la clôture.

M. Malvy. — Nous avons demandé une séance de nuit, dans l'espoir de terminer l'examen du budget des dépenses. Or, cela nous paraît impossible maintenant; je me rallie à la proposition de clôture, à la condition que la Chambre siège ce matin.

M. Jouin-Lambert réclame la continuation du débat.

M. LAMOUROUX. — Je demande à la Chambre de continuer à séder. Nous avons voté avant hier la loi relative au reste des articles du budget des dépenses, un cahier collectif des crédits, qui comprend 400 pages, un projet de douzièmes provisoires et un projet intéressant les fonctionnaires, qui doit être adopté le 31 janvier.

La Chambre, à main levée, décide de continuer la discussion du budget.

Le chapitre concernant les allocations aux familles dont les soutiens indispensables sont appelés sous les drapeaux est renvoyé à la commission, sur la demande M. Labatut, après intervention de MM. Lamoureux, Aufray et Alexandre Duval.

Quelques observations sont alors présentées par MM. Pernot sur l'aide aux familles nombreuses; Fié, sur les allocations aux femmes en couches; Barthe, Duval-Arnauld, Fié et Castel sur les subventions accordées aux œuvres antialcooliques; Borrel, sur les secours à adresser aux victimes des avalanches; Molinié (Seine), sur les statuts du personnel de la maison nationale de Saint-Maurice.

MM. Jouin-Lambert et Gadaud souhaitent l'extension des préventifs. Le ministre promet d'étudier la question.

M. Antoine Borrel signale l'urgence des réparations à faire à l'établissement thermal d'Aix-les-Bains. Un projet spécial, promet le ministre, instituera un nouveau régime pour cet établissement, qui appartient à l'Etat.

Le chapitre relatif aux constructions d'habitations à bon marché est renvoyé à la commission, après observations de MM. Bovier-Lapierre, Aufray et Jouin-Lambert.

Le budget du Travail est voté.

On passe à l'examen du budget des Poudres.

La séance continue.

Le cerceuil de Tut Ank Amen sera exposé dans un musée du Caire

Londres, 28 déc. (dép. Petit Parisien.) — Le cerceuil doré de Tut Ank Amen sera transféré, jeudi prochain, de la vallée des Rois au musée du Caire, où il sera exposé. L'opération s'effectuera sous la surveillance directe de M. Howard Carter, qui voyagea avec le cerceuil.

Une grève qui menaçait d'englober 100.000 ouvriers du Nord écartée à la suite d'un accord provisoire

Lille, 28 décembre (dép. Havas.) — Une grève de 100.000 ouvriers du Nord, planait depuis deux mois sur la région textile de Roubaix-Tourcoing-Lannoy.

M. Hudeol, préfet du Nord, a pris l'initiative d'une entrevue, qui a eu lieu aujourd'hui, entre les délégués des patrons et des ouvriers du textile et de la métallurgie. La question des salaires a été discutée par les représentants des syndicats et par le représentant du patronat.

M. Lévy. Celui-ci a exposé aux chiffres officiels du coefficient du coût de la vie, soit 5,03, ceux du consortium, soit 4,33 pour le 15 octobre, 4,70 pour le 15 novembre et 4,87 pour le 15 décembre.

Finalement, M. Lévy a annoncé que les patrons étaient prêts à accorder une augmentation de 0,9 0/0, soit un moyen de 0 fr. 15 par heure de travail, sur tous les salaires gagnés, prime de vie chère comprise.

Il a été, en outre, décidé qu'au cours d'une prochaine entrevue la question des bas salaires serait examinée à nouveau.

Un procès-verbal officiel a été signé, constitué par le texte même de l'accord.

Revue de la Presse

LA SITUATION POLITIQUE

Avenir (Intérieur).

Une majorité républicaine est prête à la Chambre, comme elle est prête dans le pays, pour soutenir un gouvernement d'union nationale. Les représentants des milieux politiques, qui ont été réunis à la Chambre, ont discuté les salaires et les conditions de travail des ouvriers. Le président du conseil ne redoute pas les milieux de courtoisie du Palais-Bourbon, ou les tribunaux impuissants du Luxembourg.

Journée industrielle (M. G.-J. Gignoux).

Voilà-on faire encore du papier, en laissant monter les prix et en rendant l'avance inopérante par la baisse du cours des plus-values espérées de la fiscalité directe ? Fera-t-on tout cela, qui en a craint de voir que ce soit la représentation pour le pays plus de privations et de sacrifices que l'impôt de consommation le plus caractéristique, par seule fidélité au fétichisme des formules ? C'est une responsabilité qui n'est pas mince.

Et cela, l'électeur, qui, comme cet auteur, « vit de bonne soupe et non de beau langage », le comprend, quel qu'on dise, chaque jour un peu plus.

Parole (M. Léon Archimbaud).

Qu'on donne à cette France, clairvoyante et saine d'esprit, le scrutin d'arrondissement, la République n'aura rien à craindre de ceux qui se disent républicains.

En attendant que la crise politique puisse être résolue en janvier, il faut résoudre la crise financière : il faut vivre. La France ne peut pas attendre.

Notre parti, qui est un grand parti national, se rend compte des difficultés, mais il ne peut pas abandonner sa doctrine.

Il ne l'abandonnera pas.

Volonté (Editorial).

Est-il donc impossible de profiter des vacances parlementaires pour procéder à une confrontation entre les conceptions de la majorité républicaine et les idées de M. Doumer ?

Tout le monde redoute une crise ministérielle. Chacun a son inquiétude, mais le meilleur moyen de l'éviter est l'opportunité, c'est le plus court, le plus sûr, le plus immédiat.

Le congrès des Eclairés de France a continué, hier, à Reims.

## Les habitants de Rueil et de sept autres communes refusent d'être gratifiés d'une usine insalubre

Une pétition se couvre de signatures, bien que les concessionnaires qualifiés d'imaginaires les craintes de la population

A la suite d'un avis d'enquête de commodo et incommodo pour l'installation d'une usine de produits chimiques, à Rueil, près du pont de Chateau, des protestations se sont élevées, avec une touchante unanimité, dans toute cette belle banlieue parisienne.

Le nombre et la variété des produits qu'on se propose de fabriquer est imposant : acide phénique, acide salicylique, eau de Javel, trituration du liège, fabrication de chaux par cuisson de matériaux, fusion du soufre, etc., etc. Les effluents des déchets de liquides inflammables pour la préparation à froid de mélanges ou de solutions pharmaceutiques et photographiques.

M. Lestienne a été choisi comme le porte-parole des protestataires. Par ses soins, un vaste pétitionnement a été organisé; les signatures se multiplient et les listes seront déposées à la mairie de Rueil le 2 janvier prochain, délai de clôture de cette nouvelle enquête, car la commission départementale d'hygiène a déjà opposé un premier veto.

Dans une longue note, la commission, intéressée, affirme qu'aucun danger ne menace la population de Rueil et des communes voisines.





1926  
JANVIER

15 MOIS DE CRÉDIT

# Pour les ETRENNES

## offrez un Pariphone

### LE ROI DES PHONOS

**PRIX EXCEPTIONNELS**  
du 15 DÉCEMBRE au 15 JANVIER

**SUPERBE PRIME**  
offerte à tout acheteur de nos "PARIPHONE" réclame

**HARMONICA** de Marque, double tonalité, 64 notes, lame, bronze, monté sur châssis, avec échin.

**CATALOGUE ILLUSTRÉ PHONOS GRATUIT SUR DEMANDE**

a) PARIPHONE coffre-fac, chène ciré. Moteur de précision se remontant en marche. Reproducteur mixte jouant les disques à aiguilles ou à saphir. D<sup>me</sup> 39x37x15 1/2. Expédition franco port et emballage av. 20 morceaux sur disques double face, à saphir et un Superbe Harmonica prime contre seul paiement de la 1<sup>re</sup> mensualité. **24 »**  
Le solde, 14 mois à 24 ».

b) PARIPHONE à pavillon, coffre-fac, chène ciré. Moteur de précision se remontant en marche. Reproducteur mixte jouant les disques à aiguilles ou à saphir. D<sup>me</sup> 31x31x16 1/2. Expédition franco port et emballage av. 20 morceaux sur disques double face, à saphir et un Superbe Harmonica prime contre seul paiement de la 1<sup>re</sup> mensualité. **29 »**  
Le solde, 14 mois à 29 ».

c) PARIPHONE de luxe, sans pavillon, avec couvercle et portes, coffre-fac chène verni fin au tampon. Méc. de gr. précision à vis sans fin, se remont. en marche. Reproducteur mixte jouant les disques à aig. ou à saph. D<sup>me</sup> 42x42x25 1/2. Expédition franco port et emballage av. 20 morceaux sur disques double face, à saphir et un Superbe Harmonica prime contre seul paiement de la 1<sup>re</sup> mensualité. **46 »**  
Le solde, 14 mois à 46 ».

d) PARIPHONE-DIFFUSEUR dernière nouveauté, coffre-fac, chène ciré. Moteur de précision, se remont. en marche. Reproducteur mixte jouant les disques à aiguilles ou à saphir. D<sup>me</sup> 38x38x14 1/2. Expédition franco port et emballage av. 20 morceaux sur disques double face, à saphir et un Superbe Harmonica prime contre seul paiement de la 1<sup>re</sup> mensualité. **31 »**  
Le solde, 14 mois à 31 ».

**PARIS-NEGOCE**  
9, RUE MARTEL - PARIS 10<sup>e</sup>  
VISITEZ NOS MAGASINS D'EXPOSITION

DEMANDEZ NOS CATALOGUES GRATUITS  
Meubles, Lingerie, Articles de Ménage, Appareils de Chauffage, Cycles, Moto, Instruments de Musique, Voitures d'enfants, Armes de Chasse, Habillement pour Hommes, Dames et Enfants, etc...  
**TOUT A CRÉDIT**

**TOUS SEUL DANS MON ÎLE DÉCORTÉ, J'AVAIS PAR BONHEUR, CHASSÉ DES NARCISSÉS UNE CAISSE DE QUINQUIN LABARRAQUE.**

L'usage du QUINQUIN LABARRAQUE, à la dose d'un verre à liqueur après chaque repas, suffit en effet pour rétablir, en peu de temps, les forces des malades les plus épuisés, et pour soulager sûrement et sans secousses les maladies de l'intérieur et d'endémie les plus anciennes et les plus rebelles à tout autre remède. Les nerfs les plus tenaces disparaissent rapidement devant cet héroïque médicament.

Aussi, les personnes faibles, débilitées par les maladies, le travail ou les excès; les adultes fatigués par une croissance trop rapide; les jeunes filles qui ont de la peine à se former ou à se développer; les dames qui relèvent de couches; les vieillards affaiblis par l'âge; les ménages, les surmenés doivent prendre du VIN de QUINQUIN LABARRAQUE, il est tout particulièrement recommandé aux convalescents.

On trouve le QUINQUIN LABARRAQUE dans toutes les pharmacies.

La bouteille..... 16 francs; la demi-bouteille..... 8 fr. 50.  
Dépôt général: Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris.

**PAPIERS PEINTS**  
Soldés depuis 0 fr. 75 le rouleau  
Peinture à l'huile, 5 fr. 25 le kilo  
AU GENIE, 10, place de la Bastille, PARIS

**DRAPS DE LIT**  
du 1<sup>er</sup> au 10 janvier  
**GRANDE VENTE RECLAME AVEC PRIMES**

- 1<sup>re</sup> DRAPS, TOILE COTON SUPÉRIEURE DIM. 240x300, strié main..... le drap 37 »  
— 300x300..... le drap 37 »
- 2<sup>de</sup> BELLE TOILE DU NORD CREMEE EXTRA LONDRE, SANS COUURE DIM. 240x300, ourlet jours..... le drap 45 »  
— 240x315..... le drap 45 »

ENVOI FRANCO CONTRE REMBOURSEMENT  
Pour tout achat de quatre draps, nous donnons une descente de lit franquée, une couverture mi-laine ardoisée et une serviette de toilette. — Ecrire: MANUFACTURE DE DRAPS DE LIT 26 a, rue Lafayette, MARSEILLE

**ESTOMACS**  
malades complètement rétablis, sans opération, en quelques semaines, par les **SUPERTASES DUPEYROUX**.  
M<sup>me</sup> GEORGE GAUBERT, cité Grenier, 6, rue Frédéric-Georges, à Montpellier, Hérault (dit. ent. amaig.); M<sup>me</sup> A. HUS, 9, rue Hoche, à Rennes, Ille-et-Vilaine (dit. ent. om. de sang, doul.); GEORGES LACROIX, à Guérolles, par Vimeux, Orne (doul. art. hémorr. ult.); M<sup>me</sup> FRANCESCA CHEVILLARD, à Grassy-sur-Seine, Savoie (doul. com.); MADEIRAINE CATHERINE, 2, impasse des Sentiers, à Fresnes, Seine (doul., constipation). — Le Dr DUPEYROUX, 5, Square de Messine, Paris, envoie gratis sa Méthode de Traitement et une boîte d'Essai d'**Supertases** contre 4 fr. 50 en timbres ou mandat-carte.

**PIANOS**  
NEUFS ET OCCASIONS  
Toutes les marques  
112, RUE DE SEVRES  
Facilités de paiement  
(Ouvert le dimanche)

**VIN**  
Les 220 litres franco de port et de régie. Echantillon gratis.  
M<sup>me</sup> Berthe REY, Narbonne. **270**

**MALGRE LE RECENT CAMBRIOLAGE** dont M<sup>me</sup> a été victime JULIE CAEN, 69, rue de Cléchy, il informe sa nombreuse et fidèle clientèle qu'elle trouvera chez lui, comme par le passé, de nombreuses et réelles occasions, et qu'il achète tous bijoux aux prix les plus élevés.

**AVIS FINANCIERS**  
**FERREIRA DEEP, LIMITED**  
L'assemblée annuelle de la compagnie se tiendra à Johannesburg, le 19 février 1926.  
A. MOIR & Co., secrétaires à Londres.

## LE RETOUR D'ÂGE

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du **RETOUR D'ÂGE**. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étirent la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les malaises auxquels elles sont sujettes se renouvellent et bientôt la Femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut, sans plus tarder, faire une cure avec la

## JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Nous ne cessons de répéter que toute Femme qui atteint l'âge de 40 ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** à des intervalles réguliers, si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme, etc. Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles, tumeurs, cancers, etc. C'est alors qu'il faut, sans plus tarder, faire une cure avec la

La **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY**, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies; le flacon, 7 fr. 75.

Bien exiger la Véritable JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé SOURY et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

**AUJOURD'HUI**  
est mis en vente  
le Numéro 103 de  
**LA SCIENCE ET LA VIE**

MAGAZINE MENUEL DES SCIENCES ET DE LEURS APPLICATIONS A LA VIE MODERNE

Le grand magazine scientifique a une bonne nouvelle à annoncer à ses lecteurs: il s'est assuré la collaboration permanente de M. Joseph Roussel, le grand amateur et éminent vulgarisateur de télégraphie sans fil. C'est sous sa signature que paraîtra désormais la rubrique de T. S. F. de *La Science et la Vie*.

D'autres surprises agréables sont réservées aux lecteurs de cette belle publication.

**Le Numéro: 3 francs**  
France et Colonies, par poste... 3 fr. 25  
Etranger, par poste... 4 fr. 25  
13, rue d'Enghien, Paris (10<sup>e</sup>)

**ENTRÉE LIBRE**

**MEUBLEZ-VOUS RICHEMENT**

Pour vous meubler richement visitez nos immenses galeries, véritable **MUSÉE DU MEUBLE**

vous y trouverez de splendides occasions qui vous donneront la possibilité de vous meubler confortablement avec d'énormes différences de prix.

**GRATUITEMENT**  
sur simple demande, par retour et sans frais, nous serons heureux de vous envoyer un **SUPERBE CATALOGUE** illustré de plus de 250 photographies qui vous permettra de juger de nos conditions exceptionnelles.

Le **MUSÉE DU MEUBLE** est ouvert tous les jours même fériés, sauf le dimanche, l'entrée en est absolument libre.

Expédition franco de port et d'emballage. Garde sans frais de tout achat.

## SALLES de VENTES

DE MONTMARTRE  
23, rue Fontaine (PARIS 9<sup>e</sup>)

## OCCASIONS

Les Magasins seront ouverts le Jour de l'An

**CHAMBRE**  
accusé à colonnes lit corbeille  
**2150 Fr.**

**CABINET DE TRAVAIL**  
accusé et bronze  
**1000 Fr.**

**SALLE A MANGER**  
chêne  
suit pièce.  
**1250 Fr.**

**LIT 2 personnes et sommier**  
**215 Fr.**

**CHAMBRE**  
chêne 3 places  
**1080 Fr.**

**SALON**  
accusé couvert valours  
3 pièces.  
**790 Fr.**

**LIT 2 personnes et sommier**  
**130 Fr.**

## TOILES, LINGE DE TABLE DES VOSGES

RECONNUS LES MEILLEURS A L'USAGE

|                                  |       |                            |       |
|----------------------------------|-------|----------------------------|-------|
| TOILE mi-fil crémée, largeur 200 | 12.90 | TOILE pur fil lessivée     | 220   |
| TOILE mi-fil crémée              | 220   | TOILE pur fil blanc de pré | 240   |
| TOILE mi-fil blanc de pré        | 240   | TOILE pur fil blanc de pré | 28.90 |
| TOILE mi-fil blanc de pré        | 240   | TOILE pur fil blanc de pré | 28.90 |

DRAP mi-fil crémé, jour échelle, 2 m. x 3 m. coupé..... 47 50  
2 m. 20x3 m. coupé..... 50 50  
DRAP mi-fil blanc de pré, jour échelle, 2 m. 20x3 m. coupé..... 62 50  
2 m. 40x3 m. coupé..... 65 50  
DRAP pur fil lessivé..... 59 50  
DRAP pur fil blanc de pré, jour échelle 2 m. 20x3 m. coupé..... 62 50  
DRAP pur fil blanc de pré, jour échelle 2 m. 20x3 m. coupé..... 83 50  
2 m. 40x3 m. coupé..... 89 50

Augmentation de 1 50 par drap pour jour X

SERVICE DE TABLE mi-fil blanc de pré, 12 couverts, depuis..... 89 »  
SERVICE DE TABLE pur fil blanc de pré, 12 couverts, depuis..... 130 »

Dans votre intérêt, avant de faire d'importants achats de TOILE, LINGE DE TABLE, TORCHONS SHIRTING, vous devez demander nos prix en rappelant ce journal afin de profiter de nos prix de fabrique. — Ecrire au

**TISSAGE DE TOILES PEIFFER, A ÉPINAL**

## ON OFFRE

payable en 12 MENSUALITÉS

### SUPERBE MANTEAU Colombia

**99 fr. par mois** Payable 99 fr. à la commande

Confectionné de peaux soigneusement sélectionnées, dernier modèle. Manches montées. Col mode. Double soie. Longueur 110-115-120. Bien indiquer longueur et taille 42-44-46

Faculté de retour en cas de non-convenance à la réception

**BULLETIN DE COMMANDE**  
Je soussigné, déclare acheter un Manteau Colombia (taille.....) du prix de 1.287 fr., conforme au modèle ci-dessus. Je joins en un mandat-poste le versement prescrit, soit: 99 fr., et m'engage à payer le reste à raison de 99 fr. par mois.

Nom et Prénoms..... Fait le.....  
Domicile..... Signature.....

PRÉRIE DE DÉTACHER LE PRÉSENT BULLETIN ET DE L'ADRESSER AU DÉPÔT DE FABRIQUES, 6<sup>bis</sup>, Rue du Quatre-Septembre, PARIS

**MONTRES-RECLAME AVEC CHAÎNE CADEAU**  
Fabrication soignée - Garantie 10 ans - Marchant 36 heures

|                       |                          |                                  |                   |                                |
|-----------------------|--------------------------|----------------------------------|-------------------|--------------------------------|
| Pour Hommes..... 45 » | Bracelet dame..... 38 »  | Toute montre ci-dessus..... 54 » | qualité sup. 43 » | avec cadran lumineux..... 28 » |
| Qual. supérieure 23 » | Bracelet homme..... 38 » | les 3 montres..... 66 »          | qualité sup. 32 » | 3 fr. en plus                  |

Envoi contre remboursement - Ouvert le dimanche  
Horlogerie **KAPELUSZ**, 28, Rue de Rivoli - PARIS

## Le PROTON

donne de l'appétit et augmente les forces

**LIRE DANS**

## LE MIROIR DES SPORTS

**isabelle**  
au volant.  
roman inédit de Robert Dieudonné